

## Annexe 4 : Prise en charge financière par un tiers des prestations Pam 75

Cette annexe a pour objet de conclure entre le service PAM 75 et le tiers du bénéficiaire, un engagement concernant le paiement des prestations effectuées avec le service PAM 75.

### Informations sur l'utilisateur :

Mr, Mme,

Demeurant :

Code postal :

Ville :

Demande à ce que sa participation financière pour ses déplacements effectués avec le service Pam75 soit prise en charge par le tiers ci-dessous :

### Les engagements du tiers payeur (à remplir par le tiers payeur) :

Pour les tiers, personne physique :

Par la présente, le soussigné(e) (Nom Prénom) :

Agissant en qualité de :

Demeurant au :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

**OU** pour les tiers, personne morale :

Le soussigné(e) (Nom, Prénom) :

Agissant au nom de la société :

Agissant en qualité de :

Dont le siège social est situé :

Numéro de SIRET :

Dénomination Kbis de l'entreprise :

Contact facturation :

Adresse où adresser les factures :

N° de téléphone du contact :

Adresse mail du contact :

**Le tiers s'engage à prendre en charge le règlement du montant des déplacements et des pénalités PAM 75 pour le compte du bénéficiaire :**

- Sous un délai de 40 jours après l'envoi des factures.
- Les pénalités associées aux trajets sont obligatoirement prises en charge par le tiers.

• Pour le(s) motif(s) de déplacements suivant(s) (à cocher) :

- Travail  Centre  Santé  Loisirs  
 Démarches personnelles  Tous

- Sans limite de fréquence et d'adresse
- Ou uniquement pour certains trajets d'après les modalités suivantes:
- Le présent engagement vaut jusqu'à la date du :

Le tiers s'engage également à :

- Prévenir le service PAM 75 si le bénéficiaire ne fait plus partie de ses effectifs.
- Renouveler cette annexe 6 mois avant son échéance.

Cet engagement expirera de plein droit lors de la rupture du contrat du bénéficiaire avec le service PAM 75.

Le tiers souhaite-t-il le dépôt des factures sur le portail Chorus Pro :

- Oui  Non

Si oui, merci de préciser :

- Le numéro d'engagement :

- Le numéro de commande :

- Le code service :

**Les engagements de PAM 75**

Le service PAM 75 s'engage à réaliser, après acceptation des parties, l'ensemble des prestations demandées par le bénéficiaire ainsi que le tiers d'après les modalités ci-dessus.

Les parties s'engagent à travers la transmission des informations ci-dessus.

Si vous optez pour le prélèvement automatique, merci de remplir l'annexe 4bis.

Fait à :

Le :

Cachet :

Signature :